



CHALLENGE V.H.C. 2019

Organisé par l'ASA 74 – l'ASA Mont des Princes – l'ASA 73

Un challenge récompensant votre fidélité est organisé afin de vous faire bénéficier de trois engagements offerts pour l'année 2020. Pour cela vous devez **obligatoirement** participer aux trois épreuves nationales suivantes :

- 1 - Le Rallye des Bornes V.H.C. les 21 et 22 juin 2019
- 2 - Le Rallye du Pays de Seyssel V.H.C. les 19 et 20 octobre 2019
- 3 - Le Rallye Epine Avant Pays Savoyard V.H.C. les 9 et 10 novembre 2019

L'addition des points se fera de la manière suivante :

Vainqueur au classement général = 10 points - Second = 8 points - 3^{ème} = 6 points
4^{ème} = 4 points et 5^{ème} = 2 points.

Le ou la concurrent(e) qui obtient le plus grand nombre de points à l'issue de nos trois épreuves, remportera les 3 engagements pour l'année 2020 réparti sur les trois épreuves citées.

Le second 2 engagements sur les rallyes de son choix et le troisième 1 engagement sur le rallye de son choix également.

Ces récompenses seront attribuées lors de la remise des prix du **Rallye Epine Avant Pays Savoyard le 10 novembre 2019**.

Le présent règlement est réservé uniquement aux concurrents(es) qui paraîtront sur **la liste officielle des autorisés au départ** de chaque épreuve et sans déclaration de forfait.

Attention ! Seules les personnes présentes à la remise des prix du **Rallye Epine Avant Pays Savoyard le 10 novembre 2019** recevront le ou les engagements pour l'année 2020. En cas d'absence, un nouveau tirage au sort aura lieu, jusqu'à épuisement des engagements à distribuer.

Pour bénéficier de **50 € de réduction** par épreuve pour 2019, vous devez régler le montant de l'engagement des trois rallyes le même jour et avant la clôture des inscriptions du rallye des Bornes, fixée au 07 juin 2019. Pour ce faire vous rédigerez un 1 chèque de **440 €** à l'ordre du Racing Team du Pays Rochois pour votre engagement au rallye des bornes accompagné obligatoirement des deux autres chèques : 1 de **400 €** à l'ordre de **l'ASA Mont des Princes** et 1 de **400 €** à l'ordre de **l'ASA 73**. Les chèques seront déposés en banque 15 jours avant le début de chaque épreuve. **Les trois chèques sont à envoyer obligatoirement avec votre demande d'engagement au rallye des Bornes 2019.**

Réjean FRISON
Président ASA 74

Patrick BOUVIER
Président ASA Mt des Princes

Philippe BLANC
Président ASA 73

----- NE PAS DECOUPER - Document à envoyer entièrement avec votre demande d'engagement au rallye des Bornes -----

- J'accepte de participer au challenge VHC 2019 - Obligatoire si vous désirez participer au challenge -
- J'accepte de régler les trois montants d'engagement. J'envoie ce document ainsi que les trois chèques avec ma demande d'engagement au rallye national des Bornes avant le 07 juin 2019 - A rayer si vous ne voulez pas bénéficier des 50€ de réduction par épreuve -

Nom :

Prénom :

Date et signature :